

## **18 ans après le Traité de Maastricht, l'Europe ne s'est guère rapprochée de ses objectifs**

Que s'est-il passé, en effet ? Le Traité d'Union adopté en 1991, baptisé Traité de Maastricht, contenait d'excellentes choses : la définition d'une « union sans cesse plus étroite », l'adoption d'une politique étrangère commune, le choix d'une politique de sécurité européenne, pouvant aller jusqu'à une défense commune, et la mise en place de l'euro. **A part la mise en place de l'euro, qui est désormais le ciment indestructible de l'unité du continent européen, les autres politiques n'ont guère été développées.** On en voit les raisons : les instruments institutionnels n'étaient pas adaptés. Comment imaginer la crédibilité d'une politique extérieure commune, lorsque le Président du Conseil européen change tous les six mois. Pour la politique de défense commune, alors que l'active présidence française du Conseil européen l'avait inscrite à son agenda, son initiative n'a été reprise par aucune des deux présidences suivantes...

**La période a été marquée par de profondes divergences de vue à propos de la guerre d'Irak,** et l'attention des dirigeants a été largement absorbée par **les problèmes du grand élargissement.** On a observé enfin dans la plupart des Etats membres, y compris les pays fondateurs, le retour à des pratiques de politiques étrangères proches des conceptions nationales. L'Allemagne n'a pas échappé à cette évolution.

Bref, dix-huit ans après le Traité d'Union, l'Europe ne s'est guère rapprochée de ses objectifs. Elle peut invoquer l'absence des outils nécessaires. Maintenant qu'elle va en disposer, aura-t-elle la volonté politique de s'en servir ? **Va-t-elle retrouver le chemin qui la mènera à l'Europe-puissance, ou se satisfera-t-elle des commodités de l'Europe-espace ?**